

CONTRIBUTION DE LA FEDERATION EUROPEENNE DES PORTS DE PLAISANCE DANS LE CADRE L'AGENDA POUR UN TOURISME EUROPEEN DURABLE ET COMPETITIF

AVANT-PROPOS

Les ports et les cités maritimes, porteurs d'une histoire remarquable sont à l'origine des grands courants de notre civilisation. Présents sur l'ensemble des pays européens, leur situation géographique, leur statut historique et économique leur confèrent un des tous premiers rôles dans les enjeux de développement durable européen.

Ils participent activement à l'attrait et l'impact touristique du territoire et répondent à cette nécessité de soutenir un produit touristique et une position sur le marché fondés sur l'attrait du milieu naturel de la région par une politique garantissant sa bonne gestion et sa durabilité future.

Quelques chiffres suffisent à rappeler combien les océans et les mers qui couvrent 70% de la surface du globe sont essentiels dans le concept de développement touristique durable de l'Europe :

- 70 000 Km de côtes le long desquelles vit la moitié de la population européenne, 40% du PIB de l'Union produit par ses Régions côtières, environ 2,5 millions d'emplois dans les secteurs d'activités directement liées à la mer et au tourisme côtier.

Pour l'essentiel, les grandes questions géostratégiques et politiques liées aux mers et océans relèvent de l'intervention des Etats. Malgré tout, elles concernent aussi directement les Régions, principalement les Régions côtières, touristiques et leurs cités portuaires, les premières à sentir les impacts des politiques menées.

La Fédération Européenne des Ports de Plaisance, consciente de cette réalité et de son rôle fédérateur a appuyé l'initiative de la Fédération Française des Ports de Plaisance dans sa phase de concertation nationale et européenne afin de définir les bases d'un programme qui répondent à ces enjeux. C'est à l'occasion du Salon Mondial de l'Agriculture et du Salon Mondial Tourisme de Paris (mars 2007) qu'a été présenté le programme national et européen : «**ODYSSEA, une vision d'avenir qui fédère la mer, les ports et les territoires ruraux**».

Par ce programme, les cités touristiques portuaires et touristiques du littoral et des eaux intérieures organisées avec leurs terroirs concrétisent une nouvelle unité territoriale et confirment leur rôle de piliers de l'économie française en liant tourisme rural et tourisme littoral, agriculture, viticulture et pêche.

En date du 16 mars 2007 le Ministre français des Transports, de l'Équipement, du Tourisme et de la Mer, M. Dominique Perben a indiqué au président de la Fédération Française des Ports de Plaisance que ses services appuieraient tout particulièrement ce programme de développement territorial intégré et durable en raison de son impact pour le tourisme, l'emploi et le développement des ports de plaisance.

En parfaite cohérence avec le livre vert européen "Vers une politique maritime de l'Union" et le rapport Poséidon "une ambition maritime pour la France", la reconnaissance de ce programme au niveau français s'est vu conforté par la Déclaration de Palma de Majorque (30 avril 2007) où plus de 15 Associations européennes privées et publiques liées aux activités portuaires et maritimes ont déclaré le programme ODYSSEA, projet d'intérêt européen pour le développement territorial durable de toutes les régions européennes de la frange littorale Méditerranéenne, Atlantique, des fleuves, des lacs liant les cités portuaires et touristiques à leurs territoires ruraux.

Une approche globale et intégrée, une valorisation territoriale durable, un programme commun, une ambition partagée...

1. INTRODUCTION

La Fédération Européenne des Ports de Plaisance a souhaité appuyer et porter ce programme d'avenir et de développement territorial des cités portuaires et touristiques en lien avec leur territoire rural, saisissant l'opportunité d'un projet qui fédère deux économies essentielles à l'Europe : le nautisme/tourisme à la viticulture/agriculture/pêche.

La synergie des cités portuaires avec leur terroirs, répond en effet parfaitement aux nouveaux enjeux territoriaux de développement durable, de repositionnement touristique, d'images et de reconquête des clientèles. Et c'est à ce titre que la **Fédération Européenne des Ports de Plaisance** reprend à son compte les trois axes fondamentaux pour la consolidation du rôle des villes touristiques du littoral et des sites portuaires dans le développement durable des territoires européens énoncés au cours de la 5ème Journée de la Fédération Française des Ports de Plaisance (FFPP) célébrée le 10 novembre 2006 au Palais du Luxembourg de Paris: *une forte coopération et mise en réseau, des stratégies partagées et l'excellence de nouveaux services et offres dans les respect de l'environnement.*

La nécessaire diversification des produits et des services touristiques est favorable à la compétitivité des ports et des destinations littorales et rurales dans le respect des piliers du développement durable qui sont désormais reconnus et considérés comme essentiels : la viabilité économique, la viabilité sociale et la viabilité environnementale. Il ne nous est plus possible de penser « le tourisme littoral » seulement sur le trait côtier, nous devons le penser en zone de projet alliant mer - cité portuaire et arrière pays.

En effet, le tourisme du XXI siècle, celui que nous imaginons sera culturel, identitaire, vecteur de sensation et de plaisir respectant les valeurs éthiques liées à l'économie, au social et à l'environnement. Nous devons innover, organiser et promouvoir un tourisme de qualité, identitaire, solidaire où l'attrait touristique de nos ports et leurs terroirs servira l'attractivité de notre territoire national.

- Comment l'Europe peut-elle résister à une concurrence de plus en plus forte et gagner de nouvelles parts de marché ?
- Comment pouvons-nous générer plus d'attractivité et faire de l'hospitalité une culture ?
- Quelles actions devons-nous mener pour passer d'un tourisme quantitatif à un tourisme qualitatif ?
- Comment pouvons-nous préserver et valoriser notre patrimoine maritime, valoriser nos territoires dans les respect des valeurs d'un développement territorial intégrée et durable ?
- Comment allons-nous organiser un nouveau territoire de projet : Mer et Territoires ruraux ?

Ce programme que nous portons, qui nous fédère, qui suscite beaucoup d'espoir a pour ambition de répondre à ces questions. C'est un grand projet pour l'Europe car cette histoire des ports et des territoires ruraux nous est commune.

Lieu de vacances préféré des européens, le littoral et son territoire rural ne sont pas seulement un espace géographique mais un véritable espace culturel et identitaire. La mer, les ports, les territoires ruraux et ses patrimoines font partie de notre identité européenne. De plus en plus d'européens prennent conscience que ce patrimoine doit être préservé et valorisé pour en assurer la pérennité. Pour cela, le tourisme littoral et rural doit changé et cela ne peut se faire qu'en adoptant le triptyque du développement durable (économie, social, environnement).

Bien évidemment, Il est important de rappeler que ces trois piliers sont à bien des égards interdépendants et peuvent aussi bien se renforcer mutuellement qu'être en concurrence. Parvenir au développement durable, c'est trouver un équilibre entre ces trois exigences. Pour beaucoup cela ne passera que par un partenariat public/privé, des actions de valorisation des territoires, de leur histoire dans le respect des gens qui y vivent, qui y séjournent, le respect de l'environnement et de la biodiversité afin de préserver cette destination touristique pour nos générations futures. Tout cela accompagné d'un soutien fort de chaque Etat membre et des instances de L'Union.

Le programme ODYSSEA® est la synthèse de tout cela...

Et c'est à ce titre que la Fédération Européenne des Ports de Plaisance souhaite apporter sa contribution à l'**Agenda pour un Tourisme Européen Durable et Compétitif** en présentant son concept de développement territorial durable ODYSSEA® et recommander la mise en place d'outils de développement sur la base dudit support conceptuel.



2. UNE POLITIQUE DE DEVELOPPEMENT TERRITORIAL DURABLE ET INTEGREE AU NIVEAU EUROPEEN

2.1 Le concept de développement territorial durable des cités portuaires et touristiques connectées aux territoires ruraux.

Le concept de développement territorial durable **ODYSSEA**[®] permet d'appréhender la politique maritime de manière intégrée, intersectorielle et multidisciplinaire grâce à son impact sur le concept de tourisme durable et compétitif, l'emploi, le développement technologique et l'innovation, le développement économique et territorial des cités portuaires liées à leur terroir.

Il permet de contribuer de façon déterminante à l'aménagement du territoire tout en assurant une intégration harmonieuse et équilibrée des régions du bassin méditerranéen et du littoral océanique sur la base d'un modèle d'intégration et de valorisation des cités portuaires touristiques de manière transnationale tout en renforçant l'identité de l'espace territoriale.

Le rapport du groupe de durabilité touristique souligne d'ailleurs dans ce domaine, la nécessité d'appréhender le tourisme européen durable selon une approche globale ne s'arrêtant pas au découpage institutionnel des piliers, considérant ainsi que la question de l'intégration des différentes politiques sectorielles au sein de la politique touristique européenne est centrale.

Les cités portuaires touristiques sont présentes dans tous les Etats européens et constituent un enjeu majeur pour le développement durable de l'Europe. Les ports représentent un atout essentiel pour l'attrait de l'Europe, son tourisme côtier et le monde rural, générateur d'emplois, d'essor et de développement durable.

Les territoires portuaires et de plaisance, constituent des « pôles d'excellence » qui méritent une considération spéciale pour permettre de jouer pleinement leur rôle dans le cadre de l'essor de l'Europe. En effet, les ports de plaisance, connectés aux territoires ruraux, s'inscrivent parfaitement dans les stratégies de Lisbonne et Göteborg autant au niveau social que environnemental avec un réel impact économique et sur l'emploi. Le port de plaisance est devenu un pôle d'attraction touristique majeur dont l'impact reconnu doit s'appuyer sur une identité, une culture et un fort patrimoine régional. Un statut que l'histoire lui confère, qui s'inscrit aujourd'hui dans un contexte de développement économique local.

Intégrer, diversifier et innover pour arriver à une gestion globale de notre tourisme, de notre littoral et de nos mers en parfaite harmonie avec les spécificités de chacun des acteurs locaux est le moteur fondamental du concept de développement territorial durable **ODYSSEA**[®]. Ce concept, véritable territoire de projet dans toute l'Union Européenne favorise la diversification, la compétitivité des entreprises et des destinations touristiques, et par conséquent la création de richesse et d'emplois.

Les cités touristiques portuaires organisées avec leurs territoires ruraux concrétisent une nouvelle unité territoriale et réaffirment leurs rôles de piliers de l'économie européenne en liant tourisme rural et tourisme littoral, agriculture, pêche viticulture et oléiculture.

ODYSSEA[®] va promouvoir et mettre en exergue tous les produits des territoires ruraux, favorisera des itinéraires culturels et l'interrelation terre et mer. Cela impliquera une relation plus forte entre les ports de plaisance et les richesses culturelles, identitaires, patrimoniales et gastronomiques des territoires ruraux de chaque région d'Europe.

Notre contribution à l'Agenda pour un Tourisme Européen Durable et Compétitif est structurée autour des cinq piliers du programme **ODYSSEA**[®] qui permettent d'apporter des réponses aux trois objectifs clés de La Stratégie de Développement Durable de l'UE (SDD) : prospérité économique, équité et cohésion sociale, protection de l'environnement et de relever également les défis majeurs énoncés par le GDT pour réaliser ces objectifs.

Un grand nombre des défis abordés ci-après concernent plusieurs des objectifs du tourisme durable, avec un croisement des incidences économiques, sociales et environnementales que le cahier des charges du programme **ODYSSEA**[®] met en exergue afin de s'assurer que les entreprises et les destinations touristiques remplissent les pré requis indispensables pour obtenir la marque territoriale de qualité « CITÉ ODYSSEA » et s'inscrire ainsi dans un tourisme durable ...

Une exigeante démarche méthodologique et opérationnelle pour chaque territoire de projet.



2.2 Les cinq piliers du concept de développement territorial ODYSSEA

(Les cinq piliers présentés ci après ne sont pas énumérés dans un ordre de priorité.)

Premier. L'interface Terre-Mer - Une nouvelle unité territoriale de développement durable.

Elle est culturelle et économique, confirmant ainsi une volonté évidente de dynamiser le développement durable du tourisme littoral. Les axes structurants du concept permettent de contribuer à une revalorisation et une réduction du caractère saisonnier de l'offre et la demande des services touristiques, de préserver et valoriser le patrimoine maritime et terrestre, de permettre aux acteurs économiques de l'intérieur d'accéder au littoral, sans oublier que la mer est intimement liée avec l'histoire et la culture de la terre, étant un lien naturel entre les cités et les civilisations.

Deuxième. L'intégration des économies essentielles en Europe

Ce projet associe le tourisme nautique au tourisme d'intérieur l'associant à la viticulture, l'oléiculture et la pêche. Il s'inscrit dans les directrices du Livre Vert « Vers une politique maritime de l'Union » et nous avons également pris en considération les questions soulevées dans les rapports de la Commission Européenne et du Parlement sur la durabilité du tourisme et la Stratégie Renouvelée de Développement Durable de l'UE (SDD). Il est en relation directe et favorise les synergies avec la vie maritime et le monde agricole au niveau local, régional, national et européen.

Troisième. La coopération territoriale et la récupération du patrimoine maritime européen

Les paysages maritimes et les territoires ruraux sont les vecteurs culturels et d'attractivité du concept. La coopération territoriale européenne va permettre de réaffirmer un sentiment d'identité commun à l'histoire maritime des ports, un patrimoine commun à l'Europe. Une forte identité, un référentiel historique, une réalité touristique et économique à promouvoir.

Il convient à ce titre de rappeler la stratégie de Lisbonne qui, appliquée au domaine touristique et maritime trouve dans le concept de développement territorial durable **ODYSSEA**[®] une possibilité d'initier un projet concret auquel des Etats membres et des acteurs de l'économie maritime ont d'ores et déjà déclaré qu'ils collaboreraient.

Quatrième. La promotion de l'innovation technologique et la création de référentiels communs et permanents

L'innovation est le levier de compétitivité du concept de développement territorial durable **ODYSSEA**[®] en rendant accessibles les nouvelles offres touristiques grâce aux nouvelles technologies de l'information et de la communication.

- a. Les sites de lecture de paysages culturels et touristiques (font parties de l'escale culture, patrimoine et paysage).
- b. Les sites de paysages culturel seront des rendez-vous essentiels pour comprendre l'histoire et la culture d'un territoire au travers de ses paysages actuels. Les principaux sites de la cité maritime et des routes historiques et culturelles seront repérables par les clientèles touristiques par une signalétique et des nouvelles technologies (téléphone, GPS) identiques au niveau européen.

Cinquième. Le port de plaisance comme pôle attractif, lieu historique, culturel et économique

Le port de plaisance se positionne en effet comme un pôle d'attractivité important et son rayonnement doit s'appuyer sur une identité, une culture et un patrimoine régional fort qui s'inscrit dans une démarche de développement touristique durable. Le programme **ODYSSEA**[®] contribue aussi à rétablir le rôle essentiel du port et des cités touristiques portuaires dans l'histoire et la culture des pays, rappelant que la mer est un trait d'union évident entre les peuples et les civilisations.



3. LA CONTRIBUTION A L'AGENDA POUR UN TOURISME EUROPEEN DURABLE ET COMPETITIF DE LA FEDERATION EUROPEENNE DES PORTS DE PLAISANCE.

Pour le processus en cours, la Fédération Européenne des Ports de Plaisance a identifié les sujets et actions sur lesquels elle souhaite présenter sa contribution à l'Agenda pour un Tourisme Européen Durable et Compétitif . La Fédération œuvre en ce sens pour que soient entendus la voix et les souhaits des Ports de Plaisance et des cités portuaires et touristiques méditerranéennes et océaniques à un moment crucial pour le future de l'Europe, ses pays voisins et les objectifs de développement durable des Régions du bassin méditerranéen, du littoral océanique et des bassins maritimes des Régions Ultra Périphériques (RUP).

3.1 L'attrait croissant des zones côtières en tant que lieu de vie et de travail

Afin d'assurer un développement touristique intégrée des régions côtières, il est primordial que tout projet de développement touristique durable s'intéresse à l'importance d'un environnement maritime sain pour la qualité de vie d'un nombre croissant de citoyens. Il doit également prendre en compte les différentes menaces qui pèsent sur les zones côtières et leurs habitants, réfléchir à la manière d'y faire face et examiner les moyens d'en exploiter le potentiel positif. A ce titre, **ODYSSEA**[®] offre les meilleurs moyens de gérer les relations complexes entre activités en mer et activités à terre, afin qu'elles puissent se renforcer mutuellement.

Le concept de développement territorial durable **ODYSSEA**[®] répond aux enjeux de la qualité de vie dans le régions côtières et du tourisme littoral : *tourisme durable, diversification des produits et services touristiques, prise en compte de l'arrière-pays, développement des infrastructures de loisirs notamment des ports de plaisances et de la pêche de loisir.*

Un autre aspect essentiel du concept réside dans la prise en compte de l'interface terre/mer dans la gestion des zones côtières et les cités portuaires connectées à leur terroir en favorisant le développement d'une politique d'avenir qui réunit des défis communs pour le développement du Tourisme , du secteur agroalimentaire, la vitiviniculture, l'oléiculture, la pêche et le activités nautiques.

Avec **ODYSSEA**[®], le port-cité devient un nouveau support et vecteur de développement intégré, de structuration de nouvelles offres, de services et de communication de tout un territoire en renforçant l'emploi et la compétitivité.

« ... Les ports constituent un des meilleurs exemples du lien que les régions côtières assurent entre les activités terrestres et maritimes. Maillons essentiels de la chaîne logistique mondiale, ils hébergent de nombreuses activités commerciales et offrent des espaces résidentiels ainsi que des infrastructures touristiques. Au départ destinés essentiellement à un seul type d'activités, ils sont devenus des plate formes multifonctionnelles... »

« ...Le tourisme durable peut contribuer au développement des zones côtières et des îles en améliorant la compétitivité des entreprises, en répondant aux besoins sociaux et en valorisant le patrimoine naturel et culturel ainsi que les écosystèmes locaux... »

« ...Les zones côtières et les îles contribuent largement à l'attrait et au succès du tourisme côtier. Il importe de soutenir le développement du tourisme durable dans ces régions pour que l'Europe conserve son titre de première destination touristique mondiale.... »

(Extraits du chapitre 3 : Vers une politique de l'Union : une vision européenne des océans et des mers- Livre vert)

« ...Le tourisme a le pouvoir significatif de changer le caractère et la prospérité des lieux où il se produit. Les destinations européennes établies ont vu des changements significatifs se produire ces dernières années et de nouvelles destinations ont émergé. Les pressions du développement ont une incidence sur la société. Dans tous les cas, le défi est de diriger le changement dans l'intérêt du bien-être de la communauté. En soi, cela a un impact sur l'objectif 2a mais concerne également des objectifs économiques (conserver le revenu dans la localité et renforcer la qualité des emplois) et des objectifs environnementaux (protéger le patrimoine naturel et culturel de la destination et éviter la dégradation)... »

(Extraits Enjeu 4 : Maintenir et améliorer la prospérité et la qualité de vie des communautés locales, en dépit des changements :AGIR POUR UN TOURISME EUROPEEN PLUS DURABLE - Rapport du groupe de durabilité touristique- Fév. 2007)



L'intervention sur une région « maritime » doit comprendre les territoires directement en contact avec la mer, mais également les autres territoires qui forment avec eux une entité économique, sociale et environnementale conformément avec le rapport de l'Agence Européenne de l'Environnement (AEE) de 2006 sur le sujet. Chaque Etat membre a sa propre législation concernant l'aménagement des zones côtières. Ce sujet majeur pose la question de la définition d'une véritable politique intégrée.

Pour faire de la Gestion Intégrée des Zones Côtières un succès, la Commission, qui finance déjà le programme Interreg DEDUCE (développement durable des côtes européennes), pourrait promouvoir la mise en place d'outils favorisant la mise en commun des connaissances au niveau européen, et recommander la mise en place dans les pays de l'Union d'outils de développements tels que ceux proposés par le concept de développement territorial intégré et durable **ODYSSEA**[®], à savoir:

- ✓ La définition de schémas de mise en valeur de la mer qui permettent de définir les zones littorales présentant une unité géographique et maritime au sein desquelles il convient d'organiser dans l'espace une pluralité d'activités concurrentes ou complémentaires.
- ✓ Une gestion intégrée du littoral qui repose avant tout sur l'implication de tous les acteurs concernés, tant il est vrai que la question terre-mer ne peut être abordée uniquement sous l'angle des zones proches de la mer mais doit obligatoirement englober les zones retro-littorales qui font partie intégrante de cette interface terre-mer et sont des vecteurs de développement touristique durable.
- ✓ Il est essentiel que la future politique touristique de l'UE accorde une place majeure aux ports. Ils constituent un maillon d'une chaîne logistique de transport mais sont aussi des acteurs clés de l'aménagement du territoire.
- ✓ Il convient de préserver la possibilité de libre accès de tous les citoyens à la mer et au littoral, qui constituent des richesses collectives, et de favoriser la cohabitation des différents usages de la bande côtière, dans le temps comme dans l'espace : pêche, nautisme, valorisation du patrimoine maritime, naturel et culturel, de l'artisanat, des activités liées au terroir, du concept de développement territorial intégré et durable escales mer-terre, etc...

« ...La diversification des produits et services touristiques est favorable à la compétitivité des destinations côtières et insulaires, surtout lorsque l'offre touristique s'étend de la visite des sites culturels et naturels situés sur le littoral ou dans l'arrière pays rural ou urbain aux attractions marines les plus diverses... »... «...Cette diversification procure de multiples avantages, dont une baisse de la pression sur les plages, l'existence d'autres sources de revenus pour les anciens pêcheurs des collectivités côtières et l'émergence de nouvelles activités visant la préservation et la valorisation du patrimoine local... ».

(Extrait du chapitre 3 : Vers une politique de l'Union : une vision européenne des océans et des mers- Livre vert)

« ...Les relations entre le tourisme et le patrimoine naturel et culturel d'un secteur revêtent une importance majeure. Le tourisme peut jouer un rôle clé dans l'augmentation de la connaissance partagée et un soutien généralisé soit direct soit indirect à la conservation du patrimoine (objectif 3b). Considéré d'un autre point de vue, la qualité du patrimoine naturel et culturel est, dans la plupart des secteurs, fondamentalement importante du point de vue de la prospérité économique par le tourisme (objectifs 1a, 1b), de la qualité de la vie des communautés locales (à) et de l'expérience des visiteurs (2b). La conservation et la gestion des ressources naturelles sont un défi clé dans la SDD... »

(Extraits Enjeu 6 : Conserver et valoriser le patrimoine naturel et culturel:

AGIR POUR UN TOURISME EUROPÉEN PLUS DURABLE - Rapport du groupe de durabilité touristique- Fév. 2007)

Dans ce domaine, La Fédération Européenne des Ports de Plaisance considère d'ailleurs qu'une politique touristique et maritime intégrée devra également tenir compte des principes de la subsidiarité et de la proportionnalité. Les éventuelles propositions doivent être telles que leur mise en oeuvre puisse prendre en compte les particularités régionales des différentes zones géographiques et les conventions existantes pour les différents espaces touristiques et maritimes des zones côtières de l'Europe..

C'est à ce titre que la Fédération Européenne des Ports de Plaisance souhaite souligner que **ODYSSEA**[®] contribue au développement intégrée des quatre mers (la mer Méditerranée, la mer Baltique, la mer du Nord et la Mer Noire) et des deux océans (l'océan Atlantique y Arctique) sans oublier les Régions Ultra Périphériques (RUP) dans le respect des écosystèmes locaux, des patrimoines, des paysages culturels, des territoires ruraux et de la richesse et l'identité de chaque bassin maritime.



«**ODYSSEA**® - soutient et favorise efficacement l'innovation dans le domaine des services et produits liés au tourisme côtier en répondant de manière innovante et durable à la recommandation du Parlement Européen de mai 2002 qui invite les États membres à élaborer des stratégies de gestion intégrée des zones côtières (GIZC) en concertation avec leurs autorités régionales et locales ainsi qu'avec les parties intéressées.

3.2 Favoriser l'émergence d'un sentiment d'identité commune.

Dans ce chapitre La Fédération Européenne des Ports de Plaisance tient à souligner qu'il est essentiel de favoriser l'émergence d'un sentiment d'identité commune à tous ceux qui vivent des activités touristiques ou dont la qualité de vie dépend largement du tourisme.

En conformité avec les enjeux et les opportunités énoncées par le GDT dans son rapport lorsqu'il reconnaît que beaucoup peut être gagné en partageant les connaissances et les expériences sur le développement durable du tourisme dans différentes régions de l'Europe et qu'il présente un cadre et des recommandations pour progresser ensemble, **ODYSSEA**® permet de:

- ✓ Promouvoir une nécessaire diversification des produits et des services touristiques, favorable à la compétitivité des ports et des destinations littorales et rurales. Innover, organiser et promouvoir un tourisme de qualité, identitaire, solidaire ou l'attractivité touristique de nos ports connectés à leurs territoires ruraux servira à l'ensemble des territoires européens.
- ✓ Unir les moyens avec une devise, une marque européenne, une garantie de qualité, d'authenticité et de nouveaux services sur la base d'une charte de qualité et un cahier des charges précis, comme cela a été fait avec l'initiative « Ports Propres ». Cette initiative sur des ports de l'hexagone et en Europe a donné des résultats plus que probants : avec un label et un cahier des charges communs et une " Lettre Ports propres " diffusée en français, espagnol, catalan et portugais.
- ✓ Répondre pleinement aux objectifs de la Déclaration de Lisbonne sur « *Les réseaux pour le développement territorial durable du continent européen : Ponts à travers l'Europe* » et le rôle de la coopération non seulement dans les aires centrales, sinon également périphériques et entres elles, afin de favoriser la cohésion territoriale et stimuler la compétitivité, l'innovation et la créativité en Europe.
- ✓ Créer un nouveau territoire de projet qui ira de la mer vers l'arrière pays en passant par la cité maritime. Le territoire de projet intégré se composera du littoral et de la mer, de la commune maritime mise en synergie touristique autour de thématiques d'escales, de sites paysagers culturels dotés d'une identité propre reconnue et valorisée par les acteurs locaux.
- ✓ Faciliter la découverte par la mer et l'interface terre-mer de grands itinéraires transfrontaliers qui ont façonnés l'histoire de la France et de l'Europe, favorisant le cabotage, l'escale, la découverte de territoires au travers son histoire et tout ce qui permet d'identifier les patrimoines matériels (paysages, savoir-faire, bâti...) et immatériels (comtes, us et coutumes, chanson, danse...), et tout ce qui touche à l'Art de Vivre d'un territoire (gastronomie, vin, produits du terroir...). Ces routes maritimes nommées « Odyssée des Itinéraires Culturels » seront présentés à l'Institut Européens des Itinéraires Culturels pour y être validés et officialisés à l'instar des chemins de Saint-Jacques de Compostelle, les itinéraires de l'art roman en Europe, les chemins de St Michel, la route de Don Quichotte...

« ... Il est hautement nécessaire que notre préoccupation en matière de tourisme durable en Europe prenne en compte l'impact du tourisme européen et les politiques liées au tourisme sur le développement durable global. Cela est en conformité avec l'approche et les priorités de la SDD et a été également reconnu dans les communications précédentes de l'UE sur le tourisme durable. Tous les objectifs identifiés pour le tourisme durable devraient s'appliquer au développement touristique et à l'action internationale... »

(Extraits Enjeu 8 : Utiliser le tourisme comme levier du développement durable global:

AGIR POUR UN TOURISME EUROPÉEN PLUS DURABLE - Rapport du groupe de durabilité touristique- Fév. 2007)



3.3. L'innovation dans un contexte évolutif en matière de développement intégré et durable. L'application des principes de durabilité

Il y a un certain nombre de principes à la base du concept du développement durable qui ont une incidence particulière sur le tourisme et l'approche à adopter en Europe.

Utiliser les meilleures connaissances disponibles est un principe de base en matière de développement touristique intégré et durable.

Permettre de rester dans une démarche d'excellence touristique et de mise en réseau des plus récentes connaissances disponibles et des informations sur les tendances et sur les impacts du tourisme, et sur les expériences et les savoirs-faire, doit être partagées à travers l'Europe.

ODYSSEA® permet à chaque cité touristique et portuaire labélisée « Cité Odyssea » de disposer d'un territoire de projet qui fonde sa croissance sur des produits novateurs interactifs dits de nouvelles générations qui permettent de mieux promouvoir, mettre en valeur, éduquer, animer le monde maritime lié à son terroir afin de rendre la cité touristique et portuaire plus compétitive et les territoires ruraux et leur patrimoine plus attractifs.

Il faut rendre accessibles les nouvelles offres grâce aux nouvelles technologies de l'information et de la communication afin de renforcer :

- ✓ Les sites de lecture de paysages culturels maritimes et terrestres pour comprendre l'histoire et la culture d'un territoire au travers ses paysages actuels. (supports multimédias, bases données interactives accessibles depuis le téléphone portable, transmission d'imageries virtuelles sur support GPS et MMS, muséographie, cartographie interactive et virtuelle, site Internet etc...)
- ✓ Les principaux sites de la cité maritime et des itinéraires terre-mer doivent être repérables par les clientèles touristiques par une signalétique identique au niveau national et européen.
- ✓ L'éducation des clientèles sur le respect de l'environnement, l'utilisation des ressources énergétiques non polluantes.

La Fédération Européenne des Ports de Plaisance considère sur la base du concept de développement territorial durable qu'elle propose, qu'il faut encourager les activités touristiques mettant en valeur les aspects multisectoriels : culture, patrimoine, agriculture, tourisme, paysage et conduire une valorisation innovante du patrimoine matériel et immatériel maritime et des territoires ruraux grâce aux nouvelles technologies de l'information et de la communication.

ODYSSEA® propose à ces fins de :

- ✓ Développer et faciliter la mise en réseau de partenariats public/privé.
- ✓ Promouvoir une approche innovante du développement des activités économiques et culturelles des Ports de plaisance, véritable Comptoir Culturel connectés aux territoires ruraux, garantissant la création de nouvelles offres touristiques et de services générateurs d'emplois.
- ✓ Engager le développement d'un tourisme de qualité, développer des offres en toutes saisons par la mise en valeur des paysages culturels, itinéraires thématiques, événements culturels...
- ✓ Structurer, promouvoir et faciliter les escales en vue de faire naviguer les bateaux de port en port.
- ✓ Professionnaliser et qualifier des professionnels appartenant à l'économie littorale et rurale.
- ✓ Préserver et mettre en valeur le capital environnemental du littoral et des territoires ruraux culturels.
- ✓ Redonner aux acteurs locaux un rôle clé dans la promotion et la valorisation de leur identité.
- ✓ Développer la coopération territoriale européenne dans la conduite d'actions communes.
- ✓ Répondre aux besoins culturels et touristiques des populations locales et des vacanciers.
- ✓ Investir dans la qualité de l'accueil, dans les outils et actions dédiées.



« ...La recherche et l'innovation sont des préalables indispensables à la croissance et à l'emploi dans l'économie maritime ainsi qu'à la maîtrise de défis mondiaux auxquels nous serons confrontés dans l'avenir, tels que le réchauffement de la Terre et la perte de la diversité biologique. Sur le chemin vers une politique maritime intégrée, l'Europe a besoin non seulement des capacités excellentes dans les disciplines individuelles, mais également d'une interconnexion pluridisciplinaire et transfrontalière renforcée des sciences naturelles, des applications techniques et des sciences sociales... »

« ...Du point de vue de leur histoire, leur culture, leur environnement et leur paysage, les régions et les villes côtières sont des espaces vitaux très attrayants, présentant un potentiel d'identification élevé pour les citoyens et citoyennes qui y habitent, y travaillent ou y reprennent leurs forces. Beaucoup de villes portuaires se voient confrontées au défi de profiter de façon positive des mutations structurelles, comme p.ex. la réhabilitation d'anciens quartiers portuaires, le raccordement des zones portuaires aux centres culturels et sociaux, la préservation du patrimoine maritime et la promotion du tourisme... »

(Extraits: Déclaration de Brême sur la future politique maritime de L'U.E: Conférence Européenne - Brême - Mai 2007)

4. CONCLUSION

La Fédération Européenne des Ports de Plaisance suggère d'intégrer le concept de développement territorial durable: **ODYSSEA® « Port et Territoires ruraux, Comptoir Culturel. Une vision future qui intègre la Mer, les Ports et les territoires ruraux »** à l'Agenda pour un Tourisme Européen Durable et Compétitif afin qu'il soit retenu par la Commission Européenne après la période de consultation dans la version finale de l'Agenda pour un tourisme européen durable.

Les notions de durabilité économique, sociale et environnementale que le concept de développement territorial durable que **ODYSSEA®** propose dans le respect de la subsidiarité sera d'autant plus facilité qu'il est en parfaite synergie avec :

- La convention européenne du paysage. Le Paysage Culturel participe de manière importante à l'intérêt général, sur les plans culturels, écologiques, environnementaux et sociaux. Il constitue une ressource favorable à l'activité économique, dont une protection, une gestion et un aménagement appropriés peuvent contribuer à la création d'emplois durables .
- Les Itinéraires Culturels du Conseil de l'Europe. né en 1987 consiste à montrer, de façon visible, à travers le voyage dans l'espace et dans le temps, que le patrimoine des différents pays d'Europe constitue en fait un patrimoine culturel commun. Le Port lié à son terroir est un patrimoine phare de l'Europe, une forte identité, une référence historique, une réalité économique. Le programme de coopération développé par le Conseil de l'Europe s'exprime dans la conception de politiques et de standards communs, dans le développement de réseaux transnationaux de coopération, le soutien technique aux pays membres et des initiatives de sensibilisation aux valeurs du patrimoine.
- La Convention du patrimoine mondial est devenue en 1992 le premier instrument juridique international à reconnaître et à protéger les paysages culturels. La diversité culturelle est devenue une nouvelle éthique universelle de l'Unesco.

Cette proposition de contribution démontre que la synergie des économies touristiques et maritimes liées au patrimoine culturel et au terroir présente de nombreuses facettes. La prise en considération de cet élément pourrait faciliter l'échange d'informations entre les secteurs et les acteurs économiques publics et privés au sein de chaque territoire de projet.

A ce titre, la Fédération Européenne des Ports de Plaisance envisage d'organiser régulièrement des conférences afin d'assurer la diffusion des résultats du concept de développement territorial durable: **ODYSSEA® « Port et Territoires ruraux, Comptoir Culturel. Une vision future qui intègre la Mer, les Ports et les territoires ruraux »** et ainsi obtenir des informations en retour des secteurs concernés.



La Fédération Européenne des Ports de Plaisance considère :

- a) Que la période de consultation et de contribution à l'Agenda pour un Tourisme Européen Durable et Compétitif, est une occasion unique pour proposer ce concept de développement territorial **ODYSSEA®**¹ et solliciter l'implication et la collaboration des Institutions Européennes, des États, des Entités Régionales, Locales et de la société civile des bordures de la méditerranée et du littoral océanique afin d'assurer son succès et pour avancer de forme décidée vers l'atteinte de ses objectifs.
- b) Que ladite coopération doit s'étendre, dans un même bassin, à toutes les frontières maritimes, les territoires touristiques et ruraux et de forme multilatérale afin de mettre en marche un cycle vertueux de réseaux de coopération qui rassemblent toutes les forces.

Pour atteindre les objectifs sus visés la Fédération Européenne des Ports de Plaisance suggère donc la contribution du concept «**ODYSSEA® - Port et Territoires ruraux, Comptoir Culturel. Une vision future qui intègre la Mer, les Ports et les territoires ruraux**»¹ à l'Agenda pour un Tourisme Européen Durable et Compétitif afin de:

- Pouvoir appuyer son implantation et développement par les cités touristiques et portuaires dans les Régions, les Gouvernements Autonomes, les Provinces, les Départements, les Communautés de communes, avec l'appui des Fédérations et les Associations de Ports de Plaisance, des quatre mers (la mer Méditerranée, la mer Baltique, la mer du Nord et la mer Noire) et deux océans (l'océan Atlantique y Arctique) qui forment l'Europe, sans oublier les Ports des eaux intérieures qui jouent un rôle essentiel dans le développement touristique durable de nombreuses régions européennes.

¹ Le dossier complet de présentation du programme «**ODYSSEA® - Port et Territoires ruraux, Comptoir Culturel. Une vision future qui intègre la Mer, les Ports et les territoires ruraux**» est disponible sur demande auprès de la Fédération Européenne des Ports de Plaisance

CONTACTS

Fédération Européenne des Ports de Plaisance (EUROMARINA)
Siège Administratif : 17, rue Henri Bocquillon 75015 PARIS

RESPONSABLES DU PROJET

Président de la Fédération Européenne des Ports de Plaisance (EUROMARINA):
Francesc Xavier MANGRANE Tel : 01 43 35 26 26

Conseiller Président FEDERATION FRANÇAISE DES PORTS DE PLAISANCE (FFPP) :
Philippe CALAMEL Tel : 04 68 48 55 58

Chef de Projet Europe - Fédération Européenne des Ports de Plaisance (EUROMARINA) :
Régis LOPEZ LANG Tel : 01 43 35 26 26

